

AUTORISATIONS & DÉCLARATIONS SUR L'HONNEUR

• Droit à l'image

Vous-même ou votre enfant serez, dans le cadre des activités de l'école, photographié ou filmé, en groupe. Ces documents numériques serviront à la réalisation du film du gala de fin d'année ainsi qu'à l'illustration du site internet de la ville et/ou du journal « Mon Luisant ». Votre attention est particulièrement attirée sur « le droit à l'image ». De par votre inscription, vous nous accordez cette autorisation de fait. Toute demande contraire devra nous parvenir par écrit.

• Je déclare...

- ✓ Avoir pris connaissance des tarifs 2019/2020 et des conditions de paiement.
- ✓ Avoir noté que les costumes nécessaires au gala annuel sont à la charge des danseurs ; les places éditées à cette occasion sont payantes. **Le gala aura lieu les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juin 2020.**

• J'ai bien noté ...

- ✓ Que l'inscription s'entend pour un trimestre et se reconduit tacitement. Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité. Tout arrêt en cours d'année devra se faire impérativement par courrier un mois avant la fin du trimestre.
- ✓ Que les frais de scolarité sont payables au trimestre. Les paiements s'échelonnent de la manière suivante :
 - 1^{er} trimestre : paiement lors de l'inscription
 - 2^{ème} trimestre : réception de facture à votre domicile et paiement avant le 15 mars
 - 3^{ème} trimestre : réception de facture à votre domicile et paiement avant le 5 juin
- ✓ Qu'aucune réduction ne peut intervenir en cas d'absence de l'élève au cours (sauf sur production d'un certificat médical avec un arrêt d'au moins 4 semaines d'affilées hors vacances scolaires).
- ✓ Que le remplacement d'un cours peut, par nécessité de service, être dispensé sur un autre jour de la semaine. En ce cas, aucun abattement tarifaire ne sera accordé.
- ✓ Qu'en cas d'arrêt maladie, le professeur n'est pas tenu de remplacer son cours. Les élèves seront prévenus par voie d'affichage et dans la mesure du possible par e-mail.
- ✓ **Que toute facture impayée fera l'objet d'un titre exécutoire de paiement et que le non règlement de celui-ci entraînera l'exclusion définitive du danseur.**
- ✓ La rentrée 2019/2020 est fixée au **lundi 9 septembre 2019** pour l'ensemble des cours.

• Je m'engage ...

- ✓ A participer de manière assidue au cours ainsi qu'au gala me concernant ou concernant mon enfant.
- ✓ A avertir le professeur dans les plus brefs délais en cas d'absence.
- ✓ A transmettre dans les meilleurs délais un certificat médical si l'arrêt est supérieur ou égal à 4 semaines.

Fait à le /...../.....

OBSERVATIONS :

SIGNATURE

Dossier à retourner à :

Mairie de Luisant – Pôle culture, sports et vie associative -108 avenue Maurice Maunoury – 28600 LUISANT

☎ 02.37.91.09.75 ✉ culturel@ville-luisant.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION Ecole Municipale de danse Année scolaire 2019/2020

CALENDRIER

Réinscriptions et Inscriptions

Réinscriptions : jusqu'au vendredi 12/07/19

Nouvelles inscriptions : jeudi 4/07 et vendredi 5/07 // lundi 2/09, mardi 3/09 et mercredi 4/09 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h00 le vendredi)

Mairie de Luisant – Pôle culture, sports et vie associative - 108 avenue Maurice Maunoury - 28600 Luisant

Reprise des cours

à partir du lundi 9/09/19

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

L'ÉLÈVE

NOM, prénom :

Né(e) le : Age :

Débutant

Non débutant

Précisez :

Représentant légal (pour les mineurs) ou redevable :

NOM, prénom.....

ADRESSE :

CP – VILLE :

• Téléphone :

• Tél. pro. :

• Portable :

• E-mail (*) :

**Obligatoire afin d'être informé d'une éventuelle absence du professeur*

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

TARIFS : €

Date de réception du dossier :

Dossier complet

○ Chèque n°..... Banque

○ Certificat médical à la date du

Dossier incomplet

○ Règlement

○ Attestation de domicile

○ Certificat médical

ORGANISATION DES COURS

L'école municipale de danse accueille aussi bien des enfants que des adultes, luisantais ou non. L'enseignement de la danse modern'jazz y est donné par Odile Chauvet-Guenezan, professeur diplômé et organisé en 3 cycles :

- ✓ Cycle 1 : 45 mn
 - enfants de 4 à 7 ans
- ✓ Cycle 2 : 60 mn
 - enfants de 8 à 17 ans
- ✓ Cycle 3 : 90 mn
 - adultes à partir de 18 ans

Les cours sont dispensés selon 17 créneaux horaires réparties sur 3 jours, en fonction de l'âge et du niveau des participants.

Les danseurs devront se présenter aux cours pieds nus, en caleçon et tee-shirt.

Le mois de septembre est un mois d'essai : à la fin de cette période, sans courrier/mail de votre part, nous considérerons que vous validez votre inscription impliquant le dépôt de votre chèque et l'émission d'une facture, correspondant au 1^{er} trimestre de scolarité.

LES CHOIX (*)

(*) Les jours et horaires sont proposés par le professeur en fonction de l'âge de votre enfant et de son niveau

45 mn

- | | | | |
|--------------------------|---------|----------|---------------|
| <input type="checkbox"/> | 4/5 ans | MERCREDI | 12h00 – 12h45 |
| <input type="checkbox"/> | 4/5 ans | VENDREDI | 17h15 – 18h00 |
| <input type="checkbox"/> | 6/7 ans | LUNDI | 17h15 – 18h00 |
| <input type="checkbox"/> | 6/7 ans | MERCREDI | 12h45 – 13h30 |

60 mn

- | | | | |
|--------------------------|-----------|----------|---------------|
| <input type="checkbox"/> | 7/9 ans | LUNDI | 18h00 – 19h00 |
| <input type="checkbox"/> | 8/9 ans | VENDREDI | 18h00 – 19h00 |
| <input type="checkbox"/> | 8/9 ans | MERCREDI | 13h30 – 14h30 |
| <input type="checkbox"/> | 10/11 ans | VENDREDI | 19h00 – 20h00 |
| <input type="checkbox"/> | 11/12 ans | LUNDI | 19h00 – 20h00 |
| <input type="checkbox"/> | 10/11 ans | MERCREDI | 14h30 – 15h30 |
| <input type="checkbox"/> | 12/13 ans | MERCREDI | 15h30 – 16h30 |
| <input type="checkbox"/> | 13/14 ans | MERCREDI | 16h30 – 17h30 |
| <input type="checkbox"/> | 16/18 ans | LUNDI | 20h00 – 21h00 |
| <input type="checkbox"/> | 15/17 ans | MERCREDI | 17h30 – 18h30 |
| <input type="checkbox"/> | 16/18 ans | VENDREDI | 20h00 – 21h00 |

90 mn

- | | | | |
|--------------------------|---------|----------|---------------|
| <input type="checkbox"/> | +26 ans | LUNDI | 21h00 – 22h30 |
| <input type="checkbox"/> | +18 ans | VENDREDI | 21h00 – 22h30 |

TARIFS 2018/2019 PAR TRIMESTRE

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	1 ^{ère} inscription	-10% réduction familiale	1 ^{ère} inscription	-10% réduction familiale
45 mn (4/7 ans)	60 €	55 €	86 €	75 €
60 mn (8/18 ans)	74 €	67 €	106 €	96 €
90 mn (18/25 ans)	92 €	82 €	125 €	114 €
90 mn (+26 ans)	97 €	89 €	135 €	120 €

LES RÉDUCTIONS

- Tarifs luisantais
Afin de pouvoir bénéficier de ce tarif réduit, nous vous prions de nous joindre une attestation de domicile de moins de 3 mois

- 10% réduction familiale
A partir du 2^{ème} membre de la famille (parent, frère, sœur) et sur le tarif le moins élevé

Précisez :

- | | |
|----------------|----------------|
| 1. NOM : | Prénom : |
| 2. NOM : | prénom : |
| 3. NOM : | prénom : |

PLANNING DES COURS

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI
17h15-18h00 6/7 ans	12h00-12h45 4/5 ans	17h15-18h00 4/5 ans
18h00 – 19h00 7/9 ans	12h45-13h30 6/7 ans	18h00/19h00 8/9 ans
19h00 – 20h00 11/12 ans	13h30-14h30 8/9 ans	19h00-20h00 10/11 ans
20h00 – 21h00 16/18 ans	14h30-15h30 10/11 ans	20h00-21h00 16/18 ans
21h00 – 22h30 Adultes (+26 ans)	15h30-16h30 12/13 ans	21h00-22h30 Adultes (+18 ans)
	16h30-17h30 13/14 ans	
	17h30-18h30 15/17 ans	

PIECES A FOURNIR

Un certificat médical de moins de 3 ans spécifiant l'activité devra nous être fourni à l'inscription.